



DÉCLARATION

93/65

TELLE QUE PRONONCÉE

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DE

L'HONORABLE ANDRÉ OUELLET

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

DEVANT LE

COMITÉ QUÉBEC-UKRAINE

MONTREAL (Québec)

Le 17 décembre 1993